

AIDE A LA RÉDACTION DU DOSSIER MASTER MÉTIERS DE L'ENSEIGNEMENT, DE L'ÉDUCATION ET DE LA FORMATION (MEEF)

CAMPAGNE D'ÉVALUATION 2019-2020 VAGUE A

Le dossier « Master MEEF » décrit une formation existante de l'offre de formation actuelle organisée par l'école supérieure du professorat et de l'éducation (ÉSPÉ) de l'académie au sein d'une université ou d'une COMUE en partenariat avec des établissements publics d'enseignement supérieur. Un dossier sera rempli pour chaque mention MEEF.

La rédaction du dossier est réalisée sous la responsabilité du directeur de l'ÉSPÉ en lien avec l'ensemble des universités partenaires. Le dossier est déposé par l'université ou la ComUE de rattachement en utilisant l'intitulé de la formation indiqué dans l'habilitation de la formation. Il doit avoir été validé par les conseils compétents de toutes les parties prenantes. **Il est déposé au plus tard le 21 septembre 2019.**

Ce dossier résulte d'une synthèse au niveau de la mention (et non pas au niveau des parcours/spécialités internes à la mention) de l'autoévaluation bilan/perspectives de la formation réalisée par l'établissement. Ainsi, un « dossier formation » ne contient pas de parties internes différenciées pour les parcours et/ou spécialités ; l'autoévaluation fournie doit condenser, au seul niveau de la mention les éventuelles autoévaluations à un grain plus fin réalisées dans l'établissement.

Le dossier se compose de quatre parties :

1. Un dossier de présentation / synthèse de l'autoévaluation de la formation (environ 15/20 pages), s'appuyant sur les quatre grands domaines d'évaluation externe utilisés (on se réfèrera ici au « Référentiel Hcéres pour l'évaluation externe d'une formation » Vague A), assortie des perspectives d'amélioration et d'évolution de la formation.
2. De tableaux récapitulatifs des données caractéristiques de la formation.
3. D'annexes complétant la présentation et fournissant des éléments de preuves.
4. De la fiche de la formation pour le Répertoire National des Certifications Professionnelles (RNCP) et du supplément au diplôme de la formation.

RAPPEL DES DOMAINES DE L'ÉVALUATION EXTERNE

Pour le détail de ces domaines, on se référera au « Référentiel Hcéres d'évaluation externe d'une formation » Vague E. Ces critères sont à considérer de manière plus ou moins importante selon le type de la formation.

1 - Finalité de la formation

Cette partie décrit et analyse les objectifs scientifiques et professionnels, les débouchés et les poursuites d'études.

2 - Positionnement de la formation

Cette partie décrit et analyse le positionnement dans un espace local, régional, national ou international selon les cas, l'articulation entre la formation et la recherche, les relations avec les entreprises, associations et autres partenaires industriels ou culturels, les partenariats avec des établissements d'enseignement supérieur étrangers.

3 - Organisation pédagogique de la formation

Cette partie décrit et analyse la structure de la formation, la cohérence avec le cadre national des formations, la présence de projets et stages, les compétences additionnelles apportées, l'utilisation du numérique et les autres innovations pédagogiques, l'aide à la réussite, la dimension internationale, l'utilisation de la validation d'acquis totale ou partielle.

4 - Pilotage de la formation

Cette partie décrit et analyse l'équipe pédagogique, les modalités de pilotage et la participation des étudiants, l'évaluation des connaissances, le suivi de l'acquisition de compétences, les effectifs, le devenir des diplômés et la qualité de l'insertion, la démarche qualité.

DONNÉES CARACTÉRISTIQUES DE LA FORMATION

Les tableaux suivants sont à fournir dans le dossier (au format le plus approprié pour la formation). Pour tous ces tableaux, si plusieurs parcours existent dans la formation, on pourra fournir plusieurs tableaux, par exemple un pour le tronc commun, les autres pour les parcours.

1- Un tableau des unités d'enseignement

Ce tableau listera toutes les unités d'enseignement de la formation pour l'année universitaire 2018-2019. Pour chaque UE on indiquera : l'intitulé, le parcours ou tronc commun, la discipline ou compétence concernée, la modalité (C, TD, TP, ...), le semestre, le volume horaire en présentiel, le coefficient et les crédits européens (ECTS) associés.

2- Un tableau de l'équipe pédagogique

Ce tableau listera tous les intervenants de la formation pour l'année universitaire 2018-2019. Pour chaque intervenant on indiquera : son nom/prénom, son grade et section CNU et composante d'appartenance s'il est enseignant-chercheur, sa fonction et son entreprise ou association s'il n'est pas universitaire, le nombre d'heures assurées, les UE d'intervention, et le cas échéant, ses responsabilités particulières dans le pilotage de la formation.

3- Un tableau de l'insertion professionnelle et de la poursuite d'études pour la dernière période

Pour les cinq dernières années universitaires de fonctionnement de la formation, on indiquera le nombre de diplômés ayant poursuivi leurs études (ainsi que l'établissement et le type de poursuite d'études), le nombre de diplômés s'étant insérés dans la vie professionnelle et le type d'insertion, le nombre de diplômés en recherche d'emploi, la date de réalisation de l'enquête et le nombre de répondants à l'enquête.

4- Un tableau des effectifs sur la dernière période

Pour ce tableau, on prendra comme modèle le tableau ci-dessous. On veillera à mettre en remarque toute information permettant de comprendre l'évolution des flux.

Tableau des effectifs sur la dernière période

		2015-2016	2016-2017	2017-2018	2018-2019
Nombre d'inscrits pédagogiques ¹ en M1					
Nombre d'inscrits pédagogiques de ce M1 admis en M2					
Nombre total d'inscrits pédagogiques en M2 ²					
dont	Nombre de fonctionnaires stagiaires ayant validé le M1 MEEF				
	Nombre de fonctionnaires stagiaires ayant validé un autre M1 que le MEEF				
	Nombre d'étudiants suivant le M2 complet en vue de l'obtention du master et repassant les concours				
	Nombre d'étudiants suivant le M2 complet en vue de l'obtention du master et d'une insertion professionnelle autre que « éducation nationale »				
	Autres (à préciser)				
Nombre d'inscrits pédagogiques en M2 ayant validé leur diplôme					

¹ Un inscrit pédagogique est un étudiant qui, au-delà d'une inscription administrative, est inscrit dans un module pédagogique d'une année de la formation. Il est alors considéré ici comme inscrit pédagogique de cette année de formation.

² Il est demandé autant que possible de détailler les statuts des étudiants conformément à la typologie décrite dans le courrier de la DGESIP du 29 mai 2015. Le traitement de ces différents profils peut être explicité dans le document politique.